

## Présentation par Jean-François Maugé au Conseil d'école de l'école « Les singes verts » à Boutigny

La fonction de Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) a pour ancêtre celle du « magistrat aux mœurs » créé par la Convention en 1793 et celle de « délégué cantonal » définie en 1850, sous la Seconde République, puis en 1886 et 1887 sous la Troisième République. On considère alors le délégué comme une « homme d'influence », une sorte de missionnaire laïque et républicain chargé de contribuer à l'enracinement de l'école publique dans la France républicaine.

En 1969, le délégué cantonal devient « Délégué Départemental de l'Education Nationale », ses fonctions sont définies dans une circulaire ministérielle, puis par des décrets en 1986 et en 1994.

A l'heure actuelle, les DDEN sont des hommes et des femmes, volontaires et bénévoles, nommés par l'Inspecteur d'Académie (le DASEN), après avis du CDEN, nomination pour 4 ans. C'est donc une fonction officielle, bien que le DDEN ne fasse pas partie de la structure de l'Education Nationale dont il n'est pas un rouage salarié. C'est souvent un enseignant à la retraite, mais cela peut être un élu municipal ou un parent d'élèves. Dans la circonscription de La Ferté Alais, il n'y avait plus de DDEN depuis longtemps, le dernier que j'ai connu s'appelait Henri Houdy, il a cessé ses fonctions en 1994. Cette année, deux DDEN ont été nommés sur la circonscription de La Ferté Alais, Mr Didier Fritz sur la partie nord de la circonscription et moi-même sur la partie sud. Cela représente pour ce qui me concerne 19 communes et environ 35 écoles. Cela fait beaucoup et dans l'immédiat, je ne pourrai pas être présent dans tous les conseils d'écoles correspondants. Je vais donc en priorité dans les conseils où je suis invité, bien que je sois membre de droit de tous les conseils d'école de mon secteur avec voix délibérative.

Le DDEN, ami de l'école publique, s'intéresse à tout ce qui concerne la vie scolaire : locaux, mobilier, équipement, hygiène et sécurité, il veille aux bonnes conditions de vie et de travail des enfants dans les écoles mais également dans les structures périscolaires : cantines, études, transport, garderie... En cas de difficulté constatée, il doit rédiger un rapport officiel qu'il adresse au directeur ou à la directrice, au maire et à l'IEN. Le DDEN est chargé de faciliter les relations entre l'école, les parents et la municipalité, il peut intervenir en tant que médiateur ou coordinateur. Il peut être invité à participer à une commission municipale consacrée à l'école. Par contre, même si le DDEN est un ancien enseignant, il ne peut intervenir sur les questions pédagogiques qui ne relèvent que de la responsabilité des équipes enseignantes et de l'inspection départementale.

Je me suis préinscrit pour faire partie de la réserve citoyenne qui vient d'être créée par le Ministère de l'Education Nationale à la suite des attentats de janvier 2015 et qui est en cours d'organisation par les rectorats et les académies. Je suis donc volontaire pour œuvrer à la promotion de la laïcité et à la transmission des valeurs républicaines. Pour moi, la laïcité est inséparable des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

La journée du 9 décembre, journée nationale de la laïcité devra désormais être célébrée dans toutes les écoles. Je suis disponible pour participer comme intervenant extérieur à un travail réalisé dans une classe sur les valeurs républicaines ou pour participer avec la municipalité à la plantation d'un arbre de la laïcité dans l'école, près de l'école ou dans le village. Je ne peux cependant être l'initiateur d'une action particulière, les maîtres d'ouvrage ne pouvant être que la mairie ou l'école. J'ai pris contact sur ce sujet avec Mr Tessier le directeur d'école et avec Mme Roques la maire adjointe aux affaires scolaires.

Je voudrais préciser pour finir que j'ai été directeur d'école et instituteur pendant 24 ans à l'école élémentaire de Boissy-le-Cutté, que j'ai fait de la formation auprès des étudiants et des stagiaires de l'IUFM d'Etiolles et que j'ai été maire de Boissy-le-Cutté de 2001 à 2008. Je connais donc bien les communes et les écoles rurales.